

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00604  
Numéro SIREN : 513 233 676  
Nom ou dénomination : HUBERT INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2023 sous le numéro de dépôt 10941

Déposé au Greffe du Tribunal

de Commerce de Dijon

le 14 SEP. 2023 sous le n° B balu.

*Spie Castel*  
N° 2050-SD2023  
*Compte à Digital*

①

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : HUBERT INVEST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 2

Adresse de l'entreprise 18 BD DE BROSSES 21000 DIJON Durée de l'exercice précédent \* 1 2

Número SIRET\* 5 1 3 2 3 3 6 7 6 0 0 0 3 2 Néant  \*

Exercice N clos le 3 0 10 19 12 10 12 2

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (I)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
Prêts		BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	891
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
<b>TOTAL (III)</b>		CH	CI	232 948
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	233 839

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR 136 042

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		HUBERT INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	140 000	.....)	DA	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 497
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH	(166 556)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	2 531
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	(17 528)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées				DN	
<b>TOTAL (II)</b>				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatif	EI	)	DV	218 707
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	32 660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	251 368	
	Ecarts de conversion passif *			ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	233 839	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/>		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 377	FB	FC	6 377	
	biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue	FG	35	FH	FI	35	
	services*	FJ	6 412	FK	FL	6 412	
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	6 414	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	5 807	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(313)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	488	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	38	
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	1	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	6 021	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	393	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	9 353	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	9 353	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 396	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	3 396	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	5 957	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	6 350	

4

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2022

Désignation de l'entreprise HUBERT INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	20
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(20)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 799
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	15 767
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	13 235
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	2 531
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 396
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
vcea		20	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise : HUBERT INVEST										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
			Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
			Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
			Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III			LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	321	8V		8W	600
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	321	LR		LS	600
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	321	ØH		ØJ	600	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		NA		NB	
	Avances et acomptes					NC		NE		NF	
	TOTAL III					IY		NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		M7		ØW	
	Autres participations					IØ	30	ØY	891	ØZ	
	Autres titres immobilisés					I1		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2G	
	TOTAL IV					I3	30	NK	891	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØL		ØM		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2022

Exercice N clos le 3 1 0 0 1 9 2 1 0 2 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: HUBERT INVEST

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

## AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2022

Désignation de l'entreprise <b>HUBERT INVEST</b>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU		QV		QW		QX	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN		ØP		ØQ		ØR	
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	<b>DOTATIONS</b>						<b>REPRISES</b>		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
<b>TOTAL III</b>									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventifié (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventifié (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventifié (NW - NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

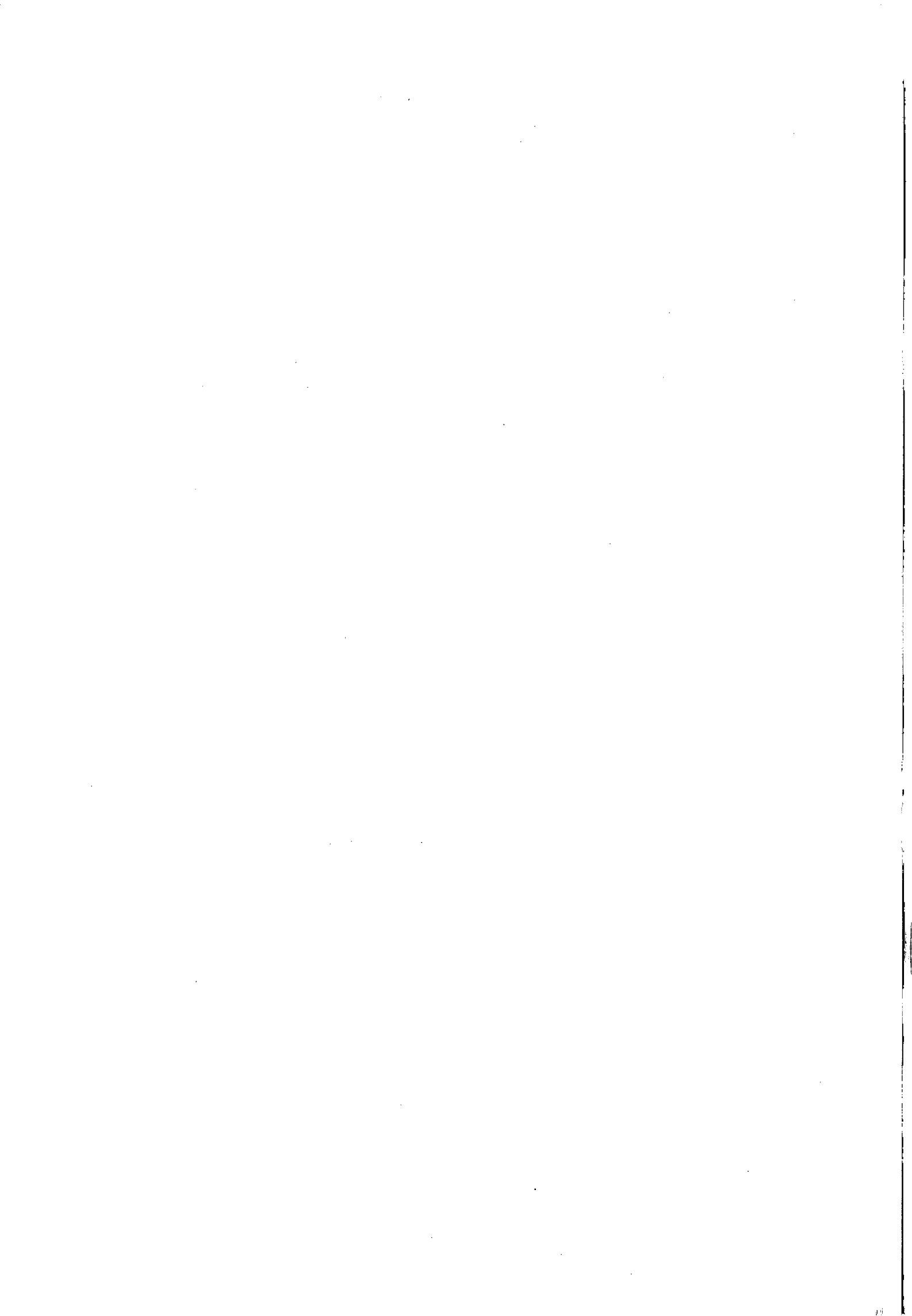
7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise HUBERT INVEST Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032















8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

N° 2057-SD2022

Désignation de l'entreprise :		HUBERT INVEST		Néant <input type="checkbox"/>		*					
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 741		2 741					
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 450		8 450				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	136 042				136 042			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
<b>TOTAUX</b>			VT	147 234	VU	11 191	VV	136 042			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
RENOIS	(1)	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	218 707					218 707			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	218 707	VZ				218 707		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
	(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : HUBERT INVEST		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 30092022		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	2 531	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	3 799	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	8 716	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	15 046	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							WV	
	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WH	
	- imposées au taux de 0 %							WP	
	- imposées au taux de 19 %							WW	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							XB	
	- imputées sur les déficits antérieurs							I6	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales* Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts à déduire des produits nets de participation					2A				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CG									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		
		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									

9

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2022

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	709
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	14 337	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	14 337	XO

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2022

Désignation de l'entreprise HUBERT INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	138
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	138
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	138
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

11

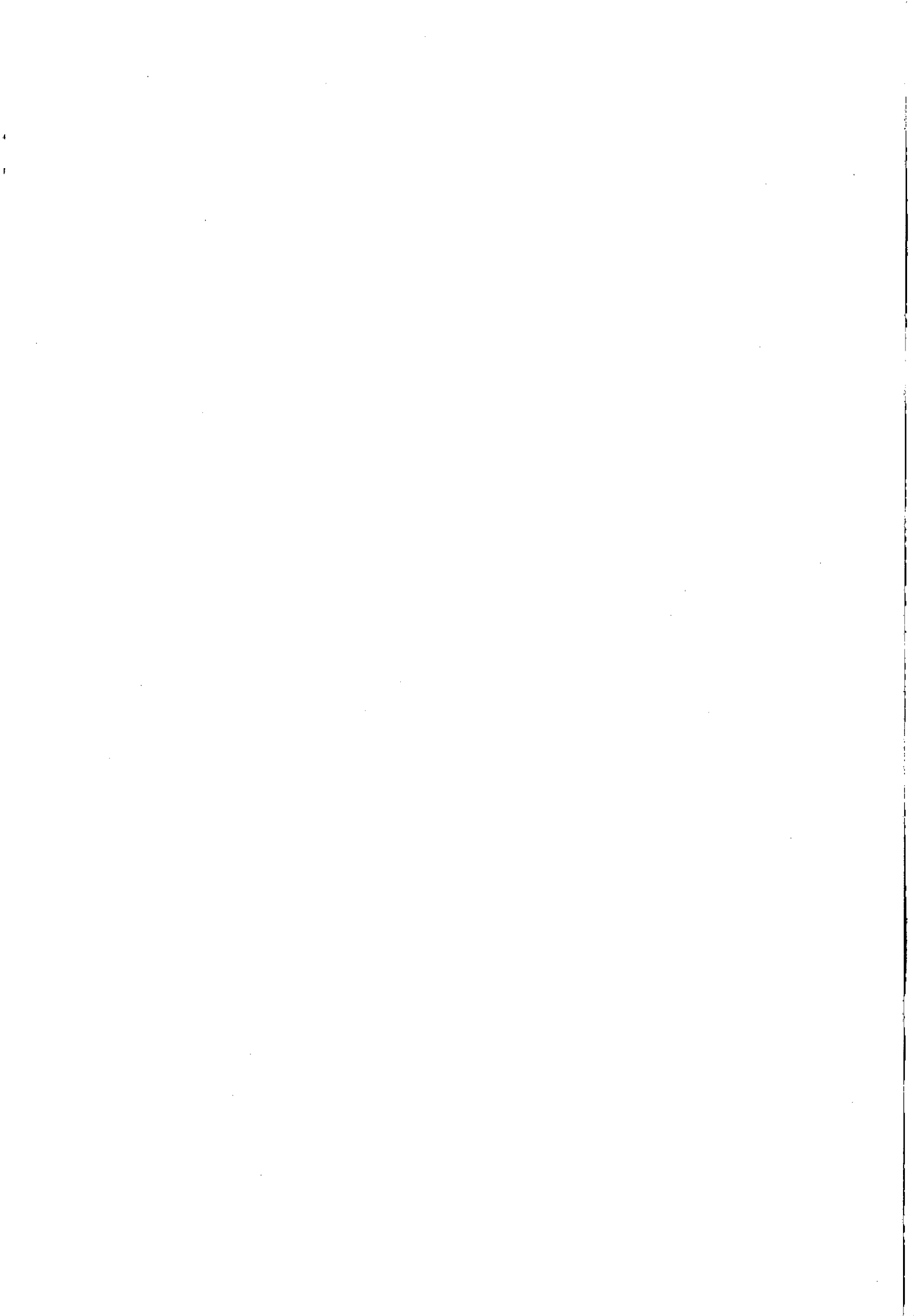
**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SI2022

Désignation de l'entreprise <b>HUBERT INVEST</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(158 012)	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau	ZB							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(8 544)		ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE							
					ZF							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	(166 556)		<b>TOTAL II</b>	ZH	(166 556)					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7										YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES, ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8										XQ	
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	43
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES										ST	445
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZI	488
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	38
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	38
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	1 282
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)										ØB	1 163
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,66 %
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059/2060 pour cocher 1 si non 0) ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		14 337	Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL							
				Plus-values à 19% JM	Imputations JC							
	Groupe: résultat d'ensemble. JD		(5 271 691)	Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO							
				Plus-values à 19% JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe: indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale. JH		2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		31778436100022						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)



Désignation de l'entreprise : HUBERT INVEST					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
			19%	15% ou 12,8%	0%	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
		CADRE A : plus et moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 19 de la colonne « ⑧ »)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 13 à 19 de la colonne « ⑧ »)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (1)				
		(A)				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.





Désignation de l'entreprise : HUBERT INVEST

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 10% ou 12,8%
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du C.O.I.)
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M <sup>€</sup> (art. 219 I a sexies-0 du CGI)

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥= ②+ ③- ④- ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**  
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

N° 2059-D-SI2022

Désignation de l'entreprise : <u>HUBERT INVEST</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS<sup>6e, 6e, 7e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

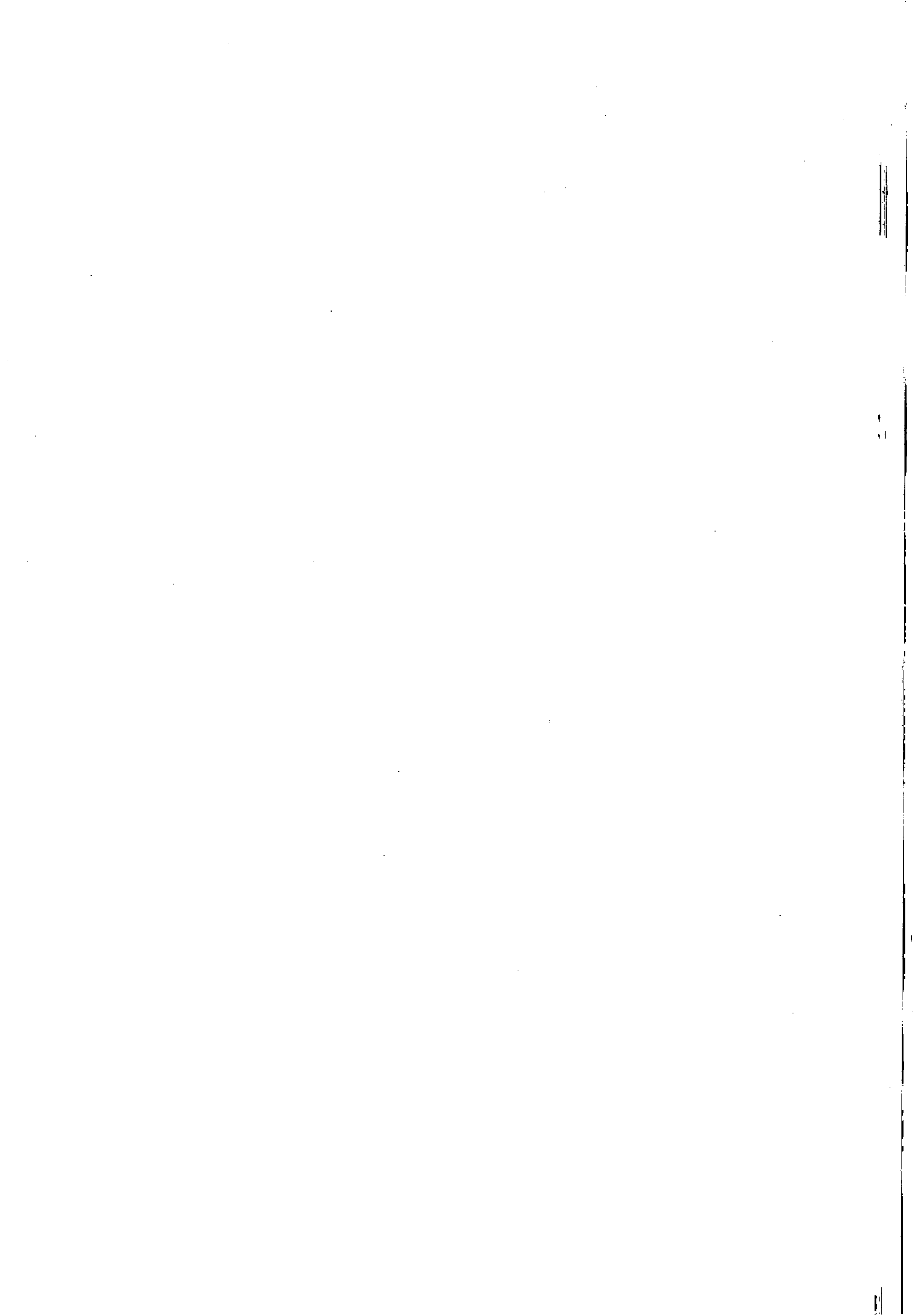
DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : HUBERT INVEST		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01102021		et clos le : 30092022	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	<b>TOTAL 1</b>	OX	
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	<b>TOTAL 2</b>	OM	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
	<b>TOTAL 3</b>	OJ	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)			
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case <input type="checkbox"/> EV <input type="checkbox"/>			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique		HX	
Période de référence	GY du	GZ	au
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.



17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

1	/	(1)
1		

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 5 1 3 2 3 3 6 7 6 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE HUBERT INVEST

ADRESSE (voie) 18 BD DE BROSES

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes 94000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes 4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOREFI

N° SIREN (si société établie en France) 3 1 7 7 8 4 3 6 1 % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 93999

Adresse : N° 18 Voie BOULEVARD DE BROSES

Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2022

N° de dépôt

[ ]

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

1 / 1 (1)

Néant [ ] \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 5 1 3 2 3 3 6 7 6 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE HUBERT INVEST

ADRESSE (voie) 18 BD DE BROSSES

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 26

Forme juridique	SCI	Dénomination	FONTAINE ARGENT	
N° SIREN (si société établie en France)	4 1 4 8 5 1 8 2 4	% de détention	10	
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES	
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	ILOT DU MARCHE	
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 9 0 1 7 9 7 5	% de détention	30	
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES	
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	12 ARISTIDE BRIAND	
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 0 4 8 2 0 5 3	% de détention	30	
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES	
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays FR
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	
N° SIREN (si société établie en France)	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	% de détention	[ ]	
Adresse : N°	[ ]	Voie	[ ]	
Code Postal	[ ]	Commune	[ ]	Pays [ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	
N° SIREN (si société établie en France)	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	% de détention	[ ]	
Adresse : N°	[ ]	Voie	[ ]	
Code Postal	[ ]	Commune	[ ]	Pays [ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	
N° SIREN (si société établie en France)	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	% de détention	[ ]	
Adresse : N°	[ ]	Voie	[ ]	
Code Postal	[ ]	Commune	[ ]	Pays [ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	
N° SIREN (si société établie en France)	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	% de détention	[ ]	
Adresse : N°	[ ]	Voie	[ ]	
Code Postal	[ ]	Commune	[ ]	Pays [ ]

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
RESERVE PRIVEE 18 BD DE BROSSSES 21000 DIJON France		18 BD DE BROSSSES 21000 DIJON	
SIRET 51323367600032			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SAS SOREFI 18 BOULEVARD DE BROSSSES 21000 DIJON	SIRET : 31778436100022

## B ACTIVITE

Activités exercées	NEGOCE DE VINS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	----------------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	14 337	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Cabinet FIDAL 2 AVENUE DE MARBOTTE 21000 DIJON
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 13012023 Lieu : DIJON Qualité : DIRECTEUR GENERAL Nom du signataire : M ROUY EDOUARD



# Règles & Méthodes Comptables

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions ans
- Agencements et aménagements des constructions ans
- Installations techniques ans
- Matériel et outillages industriel ans
- ..... ans

## PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

# Règles & Méthodes Comptables

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

---

## PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions .....
- d'exploitation pour les provisions .....
- financiers pour les provisions .....

## OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes .....

# Immobilisations

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 13/01/23

Devise d'édition EURO

HUBERT INVEST

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	321		600
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>321</b>		<b>600</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>321</b>		<b>600</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		30	891	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>30</b>	<b>891</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>30</b>	<b>891</b>	

# Amortissements

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
 Edition du 13/01/23  
 Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Amortissements (suite)

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
 Edition du 13/01/23  
 Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
 Edition du 13/01/23  
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				
----------------------	--	--	--	--

11

12

# État des Échéances des Créances et Dettes

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
 Edition du 13/01/23  
 Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 741	2 741	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	8 450	8 450	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	136 042	136 042	
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>147 234</b>	<b>147 234</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>147 234</b>	<b>147 234</b>	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	218 707	218 707		
Autres dettes	32 660	32 660		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>251 368</b>	<b>251 368</b>	
----------------------	----------------	----------------	--

# Charges à Payer

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Produits à Recevoir

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières  <b>Créances</b> Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances  <b>Valeurs Mobilières de Placement</b>  <b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	

# Charges et Produits Constatés d'Avance

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		

# Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
	<b>TOTAL</b>	

# Composition du Capital Social

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

# Frais d'Etablissement

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>TOTAL</b>		

# Soldes Intermédiaires de Gestion

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	%	Net (N-1) 30/09/2021	%
Ventes de marchandises	6 377	99,4541		
- Coût d'achat des marchandises	5 494	85,69	239	
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>883</b>	<b>13,7641</b>	<b>(239)</b>	
Production vendue	35	0,5459		
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>35</b>	<b>0,5459</b>		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 412</b>	<b>100,00</b>		
- Consommation en provenance des tiers	488	7,6089	424	
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>430</b>	<b>6,7011</b>	<b>(663)</b>	
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	38	0,5966	115	
- Charges de personnel				
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>391</b>	<b>6,1045</b>	<b>(777)</b>	
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits	2	0,0315		
- Dotations aux amortissements et provisions				
- Autres charges	1	0,0084	1	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>393</b>	<b>6,1276</b>	<b>(778)</b>	
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	9 353	145,8713	15 367	
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	3 396	52,9599	2 620	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>6 350</b>	<b>99,0389</b>	<b>11 969</b>	
Produits exceptionnels			990	
- Charges exceptionnelles	20	0,3119	21 502	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(20)</b>	<b>-0,3119</b>	<b>(20 513)</b>	
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	3 799	59,2512		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 531</b>	<b>39,4758</b>	<b>(8 544)</b>	
Produits de cession d'éléments d'actif			11	
- Valeur comptable éléments cédés	20	0,3119	20	
<b>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>	<b>(20)</b>	<b>-0,3119</b>	<b>(9)</b>	

# Capacité d'Autofinancement

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
 Edition du 13/01/23  
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/09/2022	30/09/2021	Variation
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>391</b>	<b>(777)</b>	<b>1 169</b>

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	2		2
- Autres charges d'exploitation	1	1	(0)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	9 353	15 367	(6 014)
- Charges financières	3 396	2 620	776
+ Produits exceptionnels		979	(979)
- Charges exceptionnelles		21 482	(21 482)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	3 799		3 799
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 551</b>	<b>(8 535)</b>	<b>11 086</b>

# Bilan Synthétique

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

ACTIF	30/09/2022	%	30/09/2021	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	891	0,38	321	0,13
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>891</b>	<b>0,38</b>	<b>321</b>	<b>0,13</b>

Stocks	313	0,13		
Créances	179 758	76,87	184 172	76,58
Disponibilités	52 877	22,61	56 000	23,29
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>232 948</b>	<b>99,62</b>	<b>240 172</b>	<b>99,87</b>

Comptes de régularisation actif				
---------------------------------	--	--	--	--

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>233 839</b>		<b>240 493</b>	
--------------------	----------------	--	----------------	--

PASSIF	30/09/2022	%	30/09/2021	%
Capital social ou individuel	140 000	59,87	140 000	58,21
Résultat de l'exercice	2 531	1,08	(8 544)	-3,55
Autres capitaux propres	(160 059)	-68,45	(151 516)	-63
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(17 528)</b>	<b>-7,5</b>	<b>(20 059)</b>	<b>-8,34</b>

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières	218 707	93,53	227 777	94,71
Autres dettes	32 660	13,97	32 775	13,63
<b>DETTES</b>	<b>251 368</b>	<b>107,5</b>	<b>260 553</b>	<b>108,34</b>

Comptes de régularisation passif				
----------------------------------	--	--	--	--

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>233 839</b>		<b>240 493</b>	
---------------------	----------------	--	----------------	--

# Compte de Résultat Comparatif

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

HUBERT INVEST

RUBRIQUES	30/09/2022	30/09/2021	Variation
Ventes de marchandises	6 377		6 377
Production vendue de biens			
Production vendue de services	35		35
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>6 412</b>		<b>6 412</b>
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges			
Autres produits	2		2
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 414</b>		<b>6 414</b>
Achat de marchandises	5 807		5 807
Variation de stock de marchandises	(313)	239	(552)
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	488	424	64
Impôts, taxes et versements assimilés	38	115	(77)
Salaires, traitements et charges sociales			
Dotations pour dépréciation			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	1	1	(0)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 021</b>	<b>778</b>	<b>5 243</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>393</b>	<b>(778)</b>	<b>1 171</b>
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation	9 353	15 367	(6 014)
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>9 353</b>	<b>15 367</b>	<b>(6 014)</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	3 396	2 620	776
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>3 396</b>	<b>2 620</b>	<b>776</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIERS</b>	<b>5 957</b>	<b>12 747</b>	<b>(6 790)</b>
Produits exceptionnels		990	(990)
Reprises sur provisions et transferts			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>990</b>	<b>(990)</b>
Charges exceptionnelles	20	21 502	(21 482)
Dotations aux amortissements et provisions			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>20</b>	<b>21 502</b>	<b>(21 482)</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(20)</b>	<b>(20 513)</b>	<b>20 493</b>
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	3 799		3 799
<b>RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)</b>			

# Tableau de financement

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant	% Variation
<b>I - RESSOURCES</b>			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	2 531	(8 544)	-129,62
+ Dotation aux amortissements et provisions			
- Reprises sur charges calculées			
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif	20	9	122,22
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 551</b>	<b>(8 535)</b>	<b>-129,89</b>
Retraits de l'exploitant à déduire			
<b>AUTOFINANCEMENT NET</b>	<b>2 551</b>	<b>(8 535)</b>	<b>-129,89</b>
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		11	-100
Augmentation de capital - Apports			
Augmentation des dettes financières			
Subventions d'investissements reçues			
<b>TOTAL des ressources</b>	<b>2 551</b>	<b>(8 524)</b>	<b>-129,93</b>
<b>II - EMPLOIS</b>			
Prélèvement sur le capital - Dividendes			
Achats d'éléments de l'actif immobilisé			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement des dettes financières			
<b>TOTAL des emplois</b>			
<b>III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>2 551</b>	<b>(8 524)</b>	<b>-129,93</b>

## ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Variation / Evolution			
			N	%	N - 1	%
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks		313	313		(239)	-100
Clients		2 606	2 606		(4 678)	-100
Autres créances	8 568	8 450	(118)	-1,38		
<b>DETTES(Hors emprunts et concours bancaires)</b>						
Fournisseurs					41	-100
Fournisseurs d'immobilisation						
Autres dettes (1)	115		(115)	-100	75	186,88
<b>I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR</b>	<b>8 453</b>	<b>11 368</b>	<b>(39)</b>		<b>24</b>	
<b>II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>64 453</b>	<b>64 245</b>	<b>2 551</b>		<b>(8 524)</b>	
<b>III - TRÉSORERIE(Disponible-concours bancaires)</b>	<b>56 000</b>	<b>52 877</b>	<b>(6)</b>		<b>20</b>	

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

<b>RAISON SOCIALE</b>	HUBERT INVEST	<b>N° ADHÉRENT</b>	FR58513233676
-----------------------	---------------	--------------------	---------------

# Ratios

HUBERT INVEST

Période du 01/10/21 au 30/09/22  
Edition du 13/01/23  
Devise d'édition EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 30/09/2022	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2021
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	225,7268	646,5934
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,8598	0,8635
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	-0,0871	-0,0966
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	86,4094	-26,6599

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2022	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2021
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,4408	-2,4226
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	-3,3691	-10,5778
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,3948	

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2022	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2021
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	-0,1262	0,7419
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,0298	-0,0274
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,9291	

**HUBERT INVEST**  
Société en Nom Collectif au capital de 140.000 Euros  
Siège Social : 18 Boulevard de Brosses  
21000 DIJON  
R.C.S DIJON 513 233 676



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2023**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT**

**TROISIEME RESOLUTION - AFFECTION DU RESULTAT (Extrait)**

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 2.531 € en totalité au compte « Report à Nouveau », à l'amortissement partiel des pertes antérieures, qui sera ainsi ramené de (166.556) € à (164.025) €.

**ADOPTION**

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale des associés du 31 mars 2023.

La Gérante

Madame Geneviève ROUY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, positioned over the printed name "Madame Geneviève ROUY".

**HUBERT INVEST**  
Société en Nom Collectif au capital de 140.000 Euros  
Siège Social : 18 Boulevard de Brosses  
21000 DIJON  
R.C.S DIJON 513 233 676

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 31 MARS 2023**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 30 SEPTEMBRE 2022

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION**

L'an deux mille vingt trois, le trente et un mars, à 10 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Gérante à chaque associé.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Geneviève ROUY, Gérante.

Sont présents ou représentés

- La Société SOREFI propriétaire de 99 parts, numérotées de 1 à 99 et de 101 à 94.000, ci	93.999 parts
- La Société AVEC propriétaire de 1 part, portant le numéro 100, ci	1 part

-----

Soit total des parts	94.000 parts
----------------------	--------------

Tous les associés étant présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, qu'elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La Présidente met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société ;
- la copie de la lettre de convocation remise en mains propres à chaque associé.

Elle dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'Assemblée :

- les rapports de la gérance ;
- les comptes annuels ainsi que l'inventaire ;
- le texte du projet des résolutions.

Elle précise que les rapports de la gérance, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées ont été communiqués aux associés et l'inventaire tenu à leur disposition au siège social conformément aux dispositions réglementaires.

Les membres de l'assemblée déclarent qu'ils ont eu connaissance de ces documents et qu'ils ont pu consulter l'inventaire, avant l'assemblée et dans les délais réglementaires.

La Présidente rappelle alors l'ordre du jour :

- Rapport de la gérance sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ;
- Quitus à la gérance ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Après avoir donné lecture des rapports de la gérance, elle présente à l'Assemblée les comptes annuels.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES**

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'exercice clos le 30 septembre 2022, l'Assemblée Générale approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice s'élevant à 2.531 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve les termes de ce rapport et les conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT**

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 2.531 € en totalité au compte « Report à Nouveau », à l'amortissement partiel des pertes antérieures, qui sera ainsi ramené de (166.556) € à (164.025) €.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la gérance pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

La Gérante

Madame Geneviève ROUY



**HUBERT INVEST**  
Société en Nom Collectif au capital de 140.000 Euros  
Siège Social : 18 Boulevard de Brosses  
21000 DIJON  
R.C.S DIJON 513 233 676

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2023**

**RAPPORT GENERAL DE LA GERANCE**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2022.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à disposition dans les délais impartis.

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport certains postes de notre compte de résultat.

**I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES**

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

**RESULTAT COURANT AVANT IMPOT** ..... 6.350 €

composé notamment :

- de produits d'exploitation ..... 6.414 €  
dont un chiffre d'affaires net de 6.412 €.

- de charges d'exploitation ..... 6.021 €  
comprenant :

5.807 €	d'achats de marchandises
(313) €	de variation de stock de marchandises
488 €	d'autres achats et charges externes
38 €	d'impôts, taxes et versements assimilés
1 €	d'autres charges

- du résultat financier ..... 5.957 €  
comprenant :

9.353 €	de produits financiers
3.396 €	de charges financières

**RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE**

2.531 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôt	6.350 €
- du résultat exceptionnel	(20) €
- d'impôts sur les bénéfices	3.799 €

**II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR****- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées**

Néant.

**- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat**

Poursuite de son activité de participation dans les filiales.

**III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

**IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Néant.

**V - PRISE DE PARTICIPATIONS**

Nous vous signalons que nous avons pris au cours de l'exercice les participations suivantes dans :

- La SCCV ILOT DU MARCHE – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosse – « Elysée de Brosse » – 21000 DIJON – RCS DIJON 799 017 975 - Acquisition de 300 parts appartenant à la Société BDR IMMO SAS le 15 avril 2022, soit 30 % du capital social.

- La Société 12 AVENUE ARISTIDE BRIAND – Société en Nom Collectif au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosse – 21000 DIJON – RCS DIJON 790 482 053 - Acquisition de 30 parts appartenant à la Société BDR IMMO SAS le 15 avril 2022, soit 30 % du capital social.

**VI – SOCIETES CONTROLEES**

Nous vous rappelons que notre Société détient :

- 10 % de la SCI FONTAINE ARGENT – Société Civile Immobilière au capital de 152,45 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosse – 21000 DIJON – RCS DIJON 414 851 824.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 44.339 € et à 20.896 €.

- 1 % de la SCI VM-BEAUNE – Société Civile Immobilière au capital de 1.000 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 513 990 929.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 522.402 € et à 22.686 €.

- 1 % de la SCI 2 B RUE LARMET – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosses – « Elysée de Brosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 493 314 751. Suite à une cession de part intervenue le 6 juillet 2022, la Société SOREFI et la Société HUBERT INVEST ont cédé respectivement l'intégralité des participations qu'elles détenaient dans la SCI 2 B RUE LARMET au profit de la SCI LE CLOS DES MATINES. De plus, la SCI 2 B RUE LARMET a été dissoute et radiée suite à une Transmission Universelle de Patrimoine décidée le 16 septembre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 0 € et à 408,21 €.

- 1 % de la SCI ELYSEE DARCY – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosses – « Elysée de Brosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 509 467 023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 74.988,60 € et à 24.992,12 €.

- 1 % de la SCI LE CLOS DES MATINES – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosses – « Elysée de Brosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 500 497 367.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 0 € et à 732,87 €.

- 1 % de la Société DES POMMIERS – Société en Nom Collectif au capital de 1.000 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosses – « Elysée de Brosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 512 063 017. Suite à une cession de part intervenue le 6 juillet 2022, la Société SOREFI et la Société HUBERT INVEST ont cédé respectivement l'intégralité des participations qu'elles détenaient dans la SNC DES POMMIERS au profit de la SCI LE CLOS DES MATINES. De plus, la SNC DES POMMIERS a été dissoute et radiée suite à une Transmission Universelle de Patrimoine décidée le 16 septembre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 0 € et à 1.746,02 €.

- 1 % de la SCI PALAIS HUGO – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosses – « Elysée de Brosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 498 423 706. Suite à une cession de part intervenue le 6 juillet 2022, la Société SOREFI et la Société HUBERT INVEST ont cédé respectivement l'intégralité des participations qu'elles détenaient dans la SCI PALAIS HUGO au profit de la SCI LE CLOS DES MATINES. De plus, la SCI PALAIS HUGO a été dissoute et radiée suite à une Transmission Universelle de Patrimoine décidée le 16 septembre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'y a ni chiffre d'affaires ni résultat.

- 1 % de la Société RV-SAINT LAZARE – Société Civile Immobilière au capital de 10.000 Euros – Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 499 449 197.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 212.400 € et à 4.047 €.

- 1 % de la SCI CLOS DE PORT JOINT – Société Civile de Construction-Vente au capital de 1.000 € -  
Siège social : 18 Boulevard de Bosses – « Elysée de Bosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 521 711  
531.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés  
respectivement à 0 € et à 35,75 €.

- 1 % de la SCI CLOS DES GLYCINES – Société Civile de Construction-Vente au capital de 1.000 € -  
Siège social : 18 Boulevard de Bosses – « Elysée de Bosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 523 865  
335.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés  
respectivement à 0 € et à 1.914 €.

- 1 % de la SCI L'OREE SAINT VINCENT – Société Civile de Construction-Vente au capital de 1.000 € -  
Siège social : 18 Boulevard de Bosses – « Elysée de Bosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 517 643  
110.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés  
respectivement à 0 € et à 17.888,92 €.

- 1 % de la SCI EGALITE MONTMARTRE – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € -  
Siège social : 18 Boulevard de Bosses – « Elysée de Bosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 528 611  
775.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés  
respectivement à 0 € et à 7.184,99 €.

- 0,1 % de la Société DOME IMPERIAL – Société Anonyme au capital de 38.112,25 € - Siège social : 18  
Boulevard de Bosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 732 820 972. Suite à la cession de l'intégralité des  
actions détenues par les actionnaires minoritaires dans le capital de la SA DOME IMPERIAL au profit de la  
Société SOREFI le 21 mai 2022, la Société DOME IMPERIAL a été ensuite dissoute et radiée suite à une  
fusion avec la société AVEC devenue définitive le 30 juin 2022.

- 1% de la Société 98 AVENUE VICTOR HUGO – Société en Nom Collectif au capital de 1.000 € - Siège  
social : 18 Boulevard de Bosses – « Elysée de Bosses » – 21000 DIJON – RCS DIJON 535 380 612.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés  
respectivement à 0 € et à 662,32 €.

- 1 % de la Société CHATEAU LA VERRERIE – Société Civile Immobilière au capital de 200 Euros -  
Siège social : 18 Boulevard de Bosses – 21000 DIJON - RCS DIJON 444 315 469.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés  
respectivement à 0 € et à 275.634,74 €.

- 2 % de la SCEA DU CHATEAU D'OLLIERES au capital de 1.000 Euros – Siège social : Château  
d'Ollières – 83470 OLLIERES – RCS DRAGUIGNAN 442 495 651.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés  
respectivement à 851.642 € et à 174.227 €.

- 1 % de la SCCV 14 RUE DE TIVOLI – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € - Siège  
social : 18 Boulevard de Bosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 824 074 140.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'y a ni chiffre d'affaires ni résultat.

- 1 % de la SCCV 31 RUE DE TREY – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 829 126 432.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 2.082.205,14 € et à 118.298,38 €.

- 0,02 % de la SCCV 811 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE – Société Civile de Construction Vente au capital de 4.995 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 531 135 317.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 220.833,33 € et à 83.579,85 €.

- 1 % de la SCI 15 RUE GAGNEREAUX – Société Civile Immobilière au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 830 987 020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 152.000 € et à 5.793,17 €.

- 1 % de la SNC 3 RUE DE LA PREVOTE – Société en Nom Collectif au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 830 248 19.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 0 € et à 7.966,18 €.

- 1% de la SCCV 22 BOULEVARD DIDEROT – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 842 487 977.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'y a ni chiffre d'affaires ni résultat.

- 1 % de la SCCV AVENUE TOM MOREL – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 847 676 277.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'y a ni chiffre d'affaires ni résultat.

- 1 % de la SCCV 12 RUE DES SAUNIERES – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 845 388 552.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'y a ni chiffre d'affaires ni résultat.

- 1 % de la SCCV 15 AVENUE DE LONGCHAMP – Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 881 814 941.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'y a ni chiffre d'affaires ni résultat.

- 0,99 % de la SNC BURGUNDINN – Société en Non Collectif au capital de 10.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS 814 118 303.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement à 765.416,49 € et à 20.609,53 €.

- 0,02 % de la Société SORELYS – Groupement d'Intérêt Economique au capital de 100.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 750 424 145.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 521.402 € et à 153.767 €.

#### **VII - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice s'élevant à 2.531 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat en totalité au compte « Report à nouveau », à l'amortissement partiel des pertes antérieures, qui sera ainsi ramené de (166.556) € à (164.025) €.

#### **VIII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

#### **IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

#### **X - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

Vous trouverez par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L 223-19 du Code de Commerce et dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée ainsi que le prévoit le projet des résolutions ci-joint.

#### **XI - CONCLUSION**

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice écoulé.

LA GERANCE

